

**PROCÈS-VERBAL DE LA 29^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Procès-verbal de la vingt-neuvième (29^e) assemblée annuelle du Régime de retraite du personnel professionnel de l'Université Laval tenue le jeudi 14 juin 2022, à 11 h 45, à l'amphithéâtre Hydro-Québec et en ligne.

Membres du Comité de retraite présents :

Mme Louise Barbeau
M. Nicolas Bouchard Martel
M. Nicolas Fortin
Mme Josée Germain
Mme Valérie Gonthier-Gignac
M. Jean Grégoire
M. François Hudon
M. Jacques Lachance
M. Boris Mayer-St-Onge, président

Sont également présents à titre d'invité :

M. Joël Joncas, contrôleur, Bureau de la retraite
M. Sébastien Chabot, gestionnaire-Placements, Bureau de la retraite
Mme Krystal Lessard, conseillère principale, Aon Hewitt
Mme Sylvie Bourdages, conseillère, Bureau de la retraite

Dix personnes ont assisté à l'assemblée en présentiel et 61 y ont assisté en ligne, pour un total de 71 personnes présentes.

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres

Le président du Comité de retraite, M. Boris Mayer-St-Onge, souhaite la bienvenue aux participantes et participants du Régime présents et propose l'ouverture de l'assemblée. Pour une première année, l'assemblée se déroule sous forme hybride.

Il avise l'assemblée que la présentation sera enregistrée afin d'en permettre la rediffusion via le site Web du RRPePUL.

Il présente les membres du Comité et les remercie de leur implication.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est présenté à l'assemblée. Sur proposition de M. Jacques Lachance, appuyée par Mme Louise Barbeau, celui-ci est adopté tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de la vingt-huitième assemblée annuelle du Régime

Le président rappelle que le procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'année précédente était disponible sur le site Web du Régime. Sur proposition de M. Nicolas Fortin, appuyée par Mme Yolande Taillon, le procès-verbal de l'assemblée annuelle est adopté à l'unanimité tel que proposé.

4. Rapport du président du Comité de retraite

Le message du président se compose des sections suivantes :

1. *Situation financière en 2021*

Malgré les effets de la pandémie qui se font toujours sentir sur l'économie en général, les rendements des deux volets du RRPePUL ont surpassé l'hypothèse actuarielle en 2021. Les marges de sécurité ont été solidifiées et il y a eu la production d'une évaluation actuarielle.

2. *Services aux participantes et participants*

Il est fait état du nombre de dossiers traités pour le RRPePUL dans les trois dernières années et du très haut taux de satisfaction de la clientèle. Le président remercie l'engagement et le professionnalisme de l'équipe du Bureau de la retraite.

3. *Structure de gouvernance*

Le président rappelle la mission du Bureau de la retraite et la structure de gouvernance mise en place par les quatre régimes de retraite de l'Université.

5. Données financières

5.1 *Rapport financier audité*

M. Joël Joncas, contrôleur au Bureau de la retraite, présente les principales données extraites du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

5.2 *Évaluation actuarielle*

Mme Krystel Lessard rappelle les principaux résultats de l'évaluation actuarielle du RRPePUL au 31 décembre 2021. La situation financière est présentée par volet.

5.3 Rendements des volets

M. Sébastien Chabot, gestionnaire-Placements au Bureau de la retraite, présente de l'information sur les résultats des principaux indices de marché de même que des portefeuilles dans lesquels le RRPePUL investit.

M. Chabot effectue également un suivi des projets en cours, soit l'embauche de gestionnaires dans les créneaux d'actions mondiales et le processus continu d'implantation des portefeuilles de placements alternatifs.

Des questions sont posées sur le processus de suivi des gestionnaires et des raisons qui peuvent expliquer un changement de gestionnaire.

6. Données démographiques

Mme Sylvie Bourdages, conseillère au Bureau de la retraite, présente les principales statistiques démographiques du Régime. Celles-ci sont présentées par volet.

7. Amendements au Règlement

Le président présente les principaux changements découlant des amendements adoptés en 2021 (n^o 32 et n^o 33). L'historique de l'indexation des rentes du Second volet est aussi présenté. La plus récente évaluation actuarielle permet de confirmer un taux d'indexation de 83 % de l'inflation au 1^{er} janvier 2025.

8. Gestion des risques financiers

La Politique de financement a été adoptée le 17 mai 2019 par l'APAPUL et l'Université. Le président rappelle les grandes lignes. Cette politique établit les principaux risques financiers du Régime pour chacun des volets et identifie les mécanismes de contrôle de ceux-ci.

Un tableau pour chacun des volets présente l'état d'avancement de constitution des mécanismes de sécurité. L'évaluation actuarielle 2021, avec des gains d'expérience, a permis d'améliorer ceux-ci.

Le président invite Mme Krystel Lessard à résumer les pratiques mises en place par le Comité de retraite pour assurer une saine gestion des risques.

9. Rapport sur la gouvernance

Le président fait état des travaux réguliers du Comité de retraite visant à optimiser la gouvernance du RRPePUL. Il mentionne également que les membres du Comité ont tous rempli une déclaration d'intérêts et un engagement de confidentialité afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer

qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

Le président aborde l'application de la Politique d'investissement responsable qui se trouve intégrée depuis de nombreuses années à la Politique de placement, les axes privilégiés présentement et les prochaines étapes qui seront proposées aux comités de retraite par le Groupe de travail sur l'investissement responsable (ESG).

10. Élection de membres du Comité de retraite

Le président présente les quatre postes qui sont pourvus lors des assemblées annuelles. Cette année, les deux postes de membres désignés par les participantes et participants non actifs viennent à échéance. En vertu de la procédure habituelle de mises en candidature, il n'y a eu qu'une seule candidature déposée pour chacun des deux postes, soit celle de Mme Louise Barbeau pour le poste avec droit de vote et celle de Mme Josée Germain pour le poste sans droit de vote. Les deux candidates sont donc élues par acclamation.

Le président félicite les deux candidates et les remercie pour leur contribution au Comité de retraite.

11. Affaires nouvelles

Le président expose la situation financière du Régime depuis le début de l'année 2022.

12. Période de questions

Des questions ont été posées directement lors des présentations et elles ont été répondues par le module prévu à cet effet.

Les questions portaient sur le financement des déficits, sur le suivi des gestionnaires de placement, sur les caractéristiques de la dette privée et sur la réévaluation de certains dossiers de transfert.

13. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h 30.

Le président du Comité de retraite,

Boris Mayer-St-Onge
Le 14 juin 2022